

ACCOMPAGNER LE MENTORAT D'ÉTUDIANT.E.S ET ANIMATION DE COMMUNAUTÉ (PAYS DE LA LOIRE)

Article 1 œuvre pour une société où la réussite ne dépend pas des origines sociales, économiques et culturelles, pour une société où la réussite passe par le lien social et l'engagement citoyen. Plus d'infos sur : article-1.eu.

Le/la volontaire sera soutenu.e dans ses missions et accompagné.e par une tutrice salariée.

// Mise en œuvre du mentorat en participant à :

- Suivre des binômes professionnel bénévole/étudiant
- Organiser des ateliers à contenus pédagogiques pour favoriser la réussite, l'épanouissement, le développement et l'insertion des jeunes accompagnés
- Organiser des visites d'entreprises, sorties culturelles, formation de bénévoles
- Evaluer le dispositif en fin d'année.



// Animation de la communauté, en contribuant à :

- Organiser des événements fédérateurs
- Favoriser les échanges de cette communauté sur les réseaux sociaux
- Rédiger des newsletters envoyées aux jeunes
- Etre en veille sur nos sujets
- Evaluer les actions menées en fin d'année.

// CONDITIONS

Début de la mission : Octobre 2018

Lieu : Nantes

Durée : 6 à 8 mois

Horaires : 24 heures/semaine - Mobilisations ponctuelles en soirée et le weekend

Indemnités : entre 573,65€ et 680,03€ nets/mois selon échelon de bourse.



QUALITES APPRECIÉES :

Dynamisme, rigueur, bon relationnel et facilité à parler en public, autonomie, goût pour l'animation et le secteur socio-éducatif, prise d'initiative et sens du travail en équipe.

POUR CANDIDATER :

Envoyez-nous votre CV et expliquez-nous pourquoi la mission vous intéresse :

adeline.kubiak@article-1.eu